

La Commission scolaire Marie-Victorin a obtenu la reconnaissance d'un Sport-Études depuis septembre 2016. L'école secondaire Gérard-Filion de Longueuil est l'école hôte d'une telle structure Sport-Études.

Ainsi, nous pouvons répertorier le nom des élèves du territoire de la C.S.M.V. qui font partie d'une Fédération sportive et qui sont reconnus comme athlète de niveau « élite » ou « excellence ». Par la suite, un protocole d'entente sera conclu avec les fédérations concernées. Ce programme permettra à ces élèves de mieux concilier le sport et les études. En effet, l'élève recevra son enseignement de 8 h 00 à 12 h 15 et pourra ensuite se rendre à son club civil pour effectuer ses heures d'entraînement avant 16 h 30.

Nous vous invitons à consulter le dépliant sur le site Internet : <http://gerard-filion.ecoles.csmv.qc.ca/>, pour mieux connaître cette offre de service unique.

Si votre enfant répond aux critères du niveau « élite » ou « excellence » d'une fédération sportive, nous vous demandons de bien vouloir remplir ce formulaire et de l'acheminer au secrétariat de l'école secondaire Gérard-Filion à l'attention de Madame Isabelle Ross, direction adjointe responsable du sport-études, ou par courriel à l'adresse : jennifer_saloisroche@csmv.qc.ca, secrétaire de Mme Ross.

Voici les renseignements à nous transmettre :

- Nom de l'élève : _____
- Niveau scolaire de l'année en cours : _____
- École fréquentée en ce moment : _____
- Fédération sportive : _____
- Niveau sportif de votre enfant : _____
- Numéro de membre de la Fédération sportive : _____
- Horaire actuel des entraînements : _____
- Nom du club sportif de votre enfant : _____

Par exemple, pour être reconnu du niveau ÉLITE dans les fédérations d'athlétisme, d'escrime, de tennis de table et de ringuette, l'athlète doit être de niveau Espoir dans sa fédération.

Pour être reconnu de niveau Élite dans les fédérations suivantes, l'athlète doit :

- En badminton, compter parmi les 25 meilleurs au niveau du circuit provincial;
- En gymnastique, avoir fait de la compétition au national (P-4). Faire partie de la liste « Excellence-élite-élève », mais non retenu;
- En nage synchronisée, être de niveau intermédiaire et performance;
- En patinage artistique, être reconnu élève-athlète sur la liste des jeunes identifiés au programme reconnaissance de la Fédération;
- En tennis, être classé au niveau provincial ou reconnu par un entraîneur;
- Etc.

Nadia Caron
Directrice, école Gérard-Filion